



Conclusions: des confins fertiles

par Stéphane Péquignot

Qu'ils soient français, espagnols ou latins, les dictionnaires modernes paraissent hésiter au moment d'envelopper les confins (*confini*, *confines*) dans une définition. «Limites», «lieux où viennent se rencontrer deux territoires qui prennent fin», «parties d'un territoire formant la limite extrême où commence un territoire immédiatement voisin», «parties extrêmes» ou bien «zone de transition où s'effacent les traits distinctifs d'une région et où commencent à en apparaître d'autres»¹: le terme de «confins» est parfois synonyme de «frontière», mais, depuis la fin du Moyen Âge où les deux mots commencent à être investis de sens différents², il renvoie plus fréquemment à des zones limitrophes dont les frontières mêmes s'avèrent largement insaisissables. Ces espaces à la géographie trouble sont terres fertiles pour la littérature, propices, des romans de Joseph Roth au *Rivage des Syrtes*, à l'expérience de la finitude humaine, de l'impermanence des constructions étatiques, de la disparition. Le lieutenant Giovanni Drogo l'apprend à ses dépens dans la forteresse Bastiani où il est cantonné face au désert des Tartares. En ce bout du monde, les attentes demeurent, inassouvies, l'ambition s'amenuise, les valeurs et les catégories les mieux assurées se dissolvent. Tout cède puis finit par s'effacer devant un paysage et un ennemi insondables, près d'une ligne d'horizon échappant à la vue aussi bien qu'à l'en-

¹ À l'entrée «confins» et à ses équivalents dans d'autres langues, on trouve ainsi: «Les limites, les extrémités d'un pays» (*Dictionnaire de l'Académie*, 1698), les «limites d'un pays, d'un territoire» (*Dictionnaire de l'Académie*, 1932-1935); «vicinitas, locus ubi fines duarum terrarum conveniunt» (Du Cange, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis*, Francfort 1710, col. 1280); «parties d'un territoire» ou «parties extrêmes» (*Trésor de la langue française*); «*término o raya que divide las poblaciones, provincias, territorios, etc., y señala los límites de cada uno*» (*Diccionario de la Real academia de la Historia*), etc.

² P. Guglielmotti, *Introduzione*, in P. Guglielmotti (dir.), *Distinguere, separare, condividere. Confini nelle campagne dell'Italia medievale*, «Reti Medievali - Rivista», 7 (2006)1, <http://www.dssg.unifi.it/RM/rivista/saggi/Confini_Guglielmotti.htm>, spécialement pp. 1-3.

tendement. Quand, à leur tour, des historiens, des anthropologues et des spécialistes de littérature s'y aventurent ou s'en emparent comme d'une métaphore, la dimension métaphysique, existentielle et souvent mélancolique du séjour en ces terres est reléguée au second plan au bénéfice d'une autre forme de mise à l'épreuve. L'observation des territoires de confins³ ou bien, selon une approche différente, de groupes humains, de documents ou de pratiques sociales en leurs confins, doit, espère-t-on alors, mettre à jour des conceptions, des logiques, des interactions et des échanges caractéristiques de ces lieux, faire ressortir des phénomènes plus aisément perceptibles qu'ailleurs, conduire à valider ou à infirmer ainsi des analyses déjà existantes, puis éventuellement, en retour, aboutir à de nouvelles interprétations de portée générale. Parfois théorisées⁴, plus souvent déployées de façon empirique, de telles stratégies d'investigation offrent aux chercheurs la possibilité de vérifier le caractère opératoire de leurs concepts dans des cas-limites, aux endroits même où ne cesse d'affleurer le doute, là où l'indescriptible guette. Le dossier sur les «confins des lettres» réuni par Isabella Lazzarini possède à ce titre valeur d'exemple et peut être lu autant pour ce qu'il recèle, à savoir des contributions originales sur un phénomène majeur du *Quattrocento* italien, que pour y voir une méthode à l'œuvre. On voudrait dans cette perspective prolonger ici l'expérience par un bref contrepoint sur deux autres "zones" dans lesquelles ce riche dossier donne l'envie, forcément subjective, de partir en reconnaissance: l'usage pluri-disciplinaire de la notion de «confins» dans l'étude des lettres; leur confection et leurs usages dans d'autres territoires aux XIII^e-XV^e siècles.

Avant de développer ces hypothèses, précisons d'abord l'heureuse conjoncture dans laquelle paraît cette publication. L'Italie du *Quattrocento* dispose pour les lettres d'un «paysage documentaire» (P. Cammarosano) extrêmement favorable⁵. Les pratiques épistolaires y sont denses et variées, les archives regorgent de lettres que plusieurs entreprises de longue haleine ont rendu peu à peu accessibles⁶. De nombreux *carteggi* diplomatiques issus, notamment, des archives de Florence, de Milan et de Mantoue ont ainsi été édités⁷ tandis que les lettres du Fonds Datini ont été intégralement mises

³ Voir par exemple les articles réunis dans le dossier de «Reti Medievali - Rivista» cité dans la note précédente.

⁴ Voir par exemple, dans des perspectives très différentes, F. Barth, *Ethnic Groups and Boundaries: the Social Organization of Culture Difference*, Boston 1969; G. Sergi, *I confini del potere. Marche e signorie fra due regni medievali*, Torino 1995; J.-Cl. Passeron et J. Revel (dir.), *Penser par cas*, Paris 2005.

⁵ P. Cammarosano, *Italia medievale. Struttura e geografia delle fonti scritte*, Roma 1996².

⁶ Pour un panorama général, voir la Sezione monografica: *Diplomazia edita. Le edizioni delle corrispondenze diplomatiche quattrocentesche*, in «Bullettino dell'Istituto Storico Italiano e Archivio Muratoriano», 110 (2008), 2, pp. 1-143, ainsi que la mise au point historiographique de F. Senatore, «Uno mundo de carta». *Forme e strutture della diplomazia sforztesca*, Napoli 1998, pp. 28-50.

⁷ Pour plus de détails, voir les articles d'I. Lazzarini et de F. Senatore dans ce dossier, le dossier *Diplomazia edita* cité en note précédente, ainsi que le répertoire des sources sur la diplomatie ita-

en ligne sous forme digitalisée⁸. S'il ne saurait être question ici de dresser un panorama historiographique général des analyses menées sur ces riches *corpora* italiens – l'on pourra à cet effet se reporter à l'introduction d'Isabella Lazzarini, aux mises au point effectuées dans les autres contributions et à la synthèse récente d'Armando Petrucci (*Scrivere lettere*)⁹ –, un rappel de quelques orientations saillantes s'avère utile pour saisir le décalage existant avec le reste de l'Occident. La matérialité des lettres et l'évolution des «cultures graphiques» (A. Petrucci) dont elles forment l'un des supports ont été érigées en véritables champs de recherche; les règles employées pour la rédaction des *epistolae*, l'*ars dictaminis*¹⁰, les formulaires¹¹, l'emprise du modèle des lettres missives de chancellerie¹² et la rhétorique épistolaire ont également retenu l'attention, tandis que plusieurs études ont souligné les usages multiples de la lettre, son rôle essentiel dans l'exercice du pouvoir, sa place centrale dans la circulation des informations et des nouvelles¹³, son importance décisive dans le fonctionnement, la consolidation et la délimitation de réseaux sociaux, marchands, familiaux et politiques¹⁴. Depuis leur mise en archive jusqu'aux destructions ou aux réutilisations dont elles font l'objet après leur expédition, le destin même des lettres du *Quattrocento* n'a pas échappé à l'attention des spécialistes. L'heure est même aux premières synthèses, à la caractérisation d'une *koynè* épistolaire liée à un phénomène d'homogénéisation linguistique¹⁵, en lesquelles on serait presque tenté de voir le substitut ou le précédent d'une unité politique impossible au XV^e siècle. Le dossier sur les «confins des lettres» présente dans ce contexte historiographique foisonnant l'originalité d'examiner conjointement des pratiques épistolaires marchandes, diplomatiques et familiales très variées, et de réunir ainsi différentes facettes

lienne du bas Moyen Âge tenu à jour par Tommaso Duranti: *La diplomazia bassomedievale in Italia*, dans *Repertorio de Reti Medievali*, <http://www.rm.unina.it/repertorio/rm_duranti.html>.

⁸ <http://www.istitutodatinini.it/schede/archivio/htm/arc-dat3.htm>.

⁹ A. Petrucci, *Scrivere lettere. Una storia millenaria*, Roma 2008.

¹⁰ Voir, notamment, les travaux d'E. Artifoni dont les références sont réunies dans sa *Bibliografia degli scritti*: <<http://fermi.univr.it/RM/biblioteca/scaffale/Bibliografie/Biblio-Artifoni.htm>>.

¹¹ B. Grévin, *Rhétorique du pouvoir médiéval. Les « lettres » de Pierre de la Vigne et la formation du langage politique européen, XIII^e-XV^e siècles*, Rome 2008.

¹² Voir l'article de F. Senatore dans ce dossier.

¹³ Voir les travaux en ce domaine d'I. Lazzarini, notamment *L'informazione politico-diplomatica nell'età della pace di Lodi: raccolta, selezione, trasmissione. Spunti di ricerca dal carteggio Milano-Mantova nella prima età sforzesca (1450-1466)*, in «Nuova Rivista Storica», 83 (1999), pp. 247-280; *La communication écrite et son rôle dans la société politique de l'Europe méridionale*, in *Rome et l'État moderne européen: une comparaison typologique* (Colloque organisé par l'École Française de Rome et le Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris I - Sorbonne, Roma, 31 gennaio-2 febbraio 2002), a cura di J.P. Genet, Roma 2007, pp. 625-651 (téléchargeable dans sa *Bibliografia degli scritti*: <<http://fermi.univr.it/RM/biblioteca/scaffale/Bibliografie/Biblio-Lazzarini.htm>>; et I. Lazzarini (dir.), *Scritture e potere. Pratiche documentarie e forme di governo nell'Italia tardomedievale (XIV-XV secolo)*, in «Reti Medievali - Rivista», 9 (2008): <http://www.storia.unifi.it/_RM/rivista/2008-1.htm#S_monografica>).

¹⁴ Voir l'introduction d'I. Lazzarini à ce dossier.

¹⁵ Petrucci, *Scrivere lettere* cit. Dans une autre perspective, voir la contribution de F. Senatore à cette *Sezione monografica*.

d'un phénomène ordinairement appréhendé de façon éclatée. Dans le sillage de nombreux historiens – on pense notamment à Federigo Melis, pionnier dans l'exploration des lettres des marchands Datini¹⁶, et à Vincent Ilardi, passé dans sa lecture des *dispacci* et des *relazione* de l'étude des ambassades à celle de la construction des instruments d'optique¹⁷ –, le travail à plusieurs voix effectué dans ce numéro de «Reti Medievali - Rivista» rappelle et, parfois, dévoile le “potentiel” quasiment inépuisable des lettres pour de très nombreux champs de recherche. D'autre part, en mettant à jour des règles de composition, en éclairant avec des ensembles circonscrits les voies possibles de leur circulation et leur impact social sans oublier la façon dont elles sont désignées, classées ou mises en recueil, le dossier fournit et affine des outils indispensables pour une lecture renouvelée des lettres et des pratiques épistolaires italiennes.

Par leur méthode, les contributions rejoignent l'ensemble important et hétérogène des études qui voient dans l'exploration des confins de la lettre un instrument efficace pour la mettre à bonne distance critique. Au-delà des cloisonnements historiques et disciplinaires traditionnels, ces travaux nombreux, dont on évoquera seulement quelques exemples, témoignent, en dépit de la variété de leurs perspectives, d'une confluence des questionnements sur la lettre autour – au moins – de trois aspects essentiels: le genre; les rapports avec la parole; les correspondances. La lettre, tout d'abord, se laisse difficilement enserrer dans un genre aux frontières tirées au cordeau. A la chancellerie française des derniers siècles du Moyen Âge, malgré la prégnance de modèles de rédaction très influents, la limite entre les lettres et les actes n'est pas infranchissable¹⁸; ailleurs, en Empire, les instructions remises aux ambassadeurs s'apparentent parfois à des lettres missives, mais n'en épou-

¹⁶ F. Melis, *Aspetti della vita economica medievale. (Studi nell'Archivio Datini di Prato)*, Firenze 1962; F. Melis, *Intensità e regolarità nella diffusione dell'informazione economica generale nel Mediterraneo e in Occidente alla fine del Medioevo*, in *Histoire économique du monde méditerranéen, 1450-1650. Mélanges en l'honneur de Fernand Braudel*, Toulouse 1973, pp. 389-424; F. Melis, *Sulle fonti tipiche della storia economica: per una particolare tecnica di lavoro dello storico (relativamente ai secoli XIII-XVIII)*, in «Rassegna economica», 39 (1975), 2, pp. 307-332.

¹⁷ V. Ilardi, *Per la pubblicazione delle fonti documentarie: questioni di metodologia e di collaborazione*, in «Rassegna degli Archivi di Stato», 31 (1971), pp. 492-501 (désormais disponible in V. Ilardi, *Studies in Italian Renaissance diplomatic History*, London 1986); V. Ilardi, *La curiosità nelle ricerche attraverso i carteggi diplomatici*, in «Bullettino dell'Istituto Storico Italiano e Archivio Muratoriano», 110 (2008), 2, pp. 23-32.

¹⁸ Sur ce point, voir O. Guyotjeannin, *Lettre ou titre ? Le modèle épistolaire dans les chancelleries médiévales*, in *La lettre dans la littérature romane du Moyen Âge. Journées d'études (10-11 octobre 2003, École Normale Supérieure) organisées par Sylvie Lefèvre, avec la collaboration d'Estelle Doudet, Marie-Laure Savoye, Agathe Sultan et Taku Kuroiwa*, Orléans 2008, pp. 19-36, qui note que «survolant la production des chancelleries médiévales, et pas seulement de la chancellerie pontificale, on verra que l'empire de la lettre y est presque infini, son centre partout et sa frontière nulle part» (p. 24) et souligne combien «il reste enfin et surtout que, au dam sans doute des diplomatistes appliqués à classer les formules comme des papillons, aucune barrière fixe ne saurait être élevée, entre lettres patentes et lettres closes, entre lettres “de par le roy” et lettres missives: tous les essais produits en ce sens sont d'une complexité peu convaincante» (p. 34).

sent pas pour autant totalement la forme¹⁹. Parmi les lettres elles-mêmes, comme le montre ici F. Senatore, l'on différencie clairement dans l'Italie du XV^e siècle celles des marchands qui adoptent la *mercantesca* de celles qui suivent les modèles de chancellerie. D'autres distinctions "internes" sont en revanche plus ambiguës. Les lettres de créance remises aux ambassadeurs du roi d'Aragon autour de 1300 comportent ainsi parfois des formules de *litterae de statu*, et le phénomène inverse se produit également: les frontières typologiques restent flottantes²⁰. Bien plus tard, au XVIII^e et au XIX^e siècle, il est des lettres d'écrivains français qui contiennent de véritables traités ou qui s'affranchissent largement des formes canoniques préconisées dans les manuels de l'époque, les secrétaires²¹. Considérées isolément, les lettres s'avèrent fréquemment un espace à la clôture problématique. Les marchands italiens ne cessent d'y ajouter des commentaires; les princes et les princesses (G. Frosini), les ambassadeurs (F. Senatore) et autres serviteurs des puissants n'hésitent pas si nécessaire à effectuer un *aggiornamento* postérieur à une première clôture de la lettre afin d'actualiser leur propos. Dans un tout autre contexte, les études de génétique textuelle menées sur des brouillons d'écrivains du XIX^e siècle révèlent de nombreux repentirs, la possibilité souvent saisie de modifier, une fois encore, une lettre qui paraissait pourtant avoir acquis sa forme définitive²². De ces coups de sonde dans des époques et auprès de scribes très divers, on ne déduira évidemment aucune conclusion de portée générale, seulement quelques observations. L'exploration des "confins génériques" de la lettre confirme l'existence de nombreuses zones d'incertitude dans les contours de "l'épistolaire"; de façon liée, elle révèle des capillarités, les possibles porosités du genre avec d'autres genres voisins; enfin, elle oblige à penser de façon plus rigoureuse le rôle de normes de composition épistolaires qui sont interprétées selon la capacité et les besoins des scribes. Au terme des détours accomplis en leurs confins par les chercheurs, les lettres demeurent les témoins d'un genre, ou plutôt de genres historiquement déterminés et aux contours problématiques, mais elles apparaissent également comme le résultat de processus complexes, le fruit de travaux d'écriture qui possèdent chacun leur temporalité propre.

La lecture du dossier suggère d'autres convergences possibles, cette fois-ci avec les interrogations formulées dans plusieurs travaux prenant pour objet l'histoire des paroles dans les sociétés médiévales. Œuvres de plume, d'encre et de papier ou de parchemin, les lettres entretiennent alors avec les paroles des rapports complexes qui constituent un observatoire précieux pour qui

¹⁹ S. Péquignot, *Figure et normes de comportement des ambassadeurs dans les instructions, les rapports, les relations et les journaux d'ambassade. Un essai d'approche comparée (XIII^e siècle-milieu du XV^e siècle)*, in J.-C. Waquet et alii (dir.), *Les écrits relatifs à l'ambassadeur et à l'art de négocier de la fin du Moyen Âge à la fin du XVIII^e siècle*, Rome (à paraître en 2011).

²⁰ S. Péquignot, *Au nom du roi. Pratique diplomatique et pouvoir durant le règne de Jacques II d'Aragon (1291-1327)*, Madrid 2009, p. 33.

²¹ B. Diaz, *L'épistolaire ou la pensée nomade*, Paris 2002.

²² Op. cit.

s'intéresse à l'articulation des pratiques d'écriture et des «actes de parole»²³. Plusieurs études examinent ainsi les lettres afin d'y déceler les traces d'une oralité rendue inaccessible dans sa complétude par l'absence d'enregistrement (G. Frosini). L'on est tenté d'y rechercher les traces d'une "intérieurité" dont la possibilité même fait débat pour le Moyen Âge²⁴. Cependant, même dans des lettres réputées plus "spontanées" – celles rédigées par des femmes, notamment²⁵ –, la «voix des morts» (J. Hayez)²⁶, au Moyen Âge bien plus encore que dans le XVIII^e siècle d'Arlette Farge²⁷, demeure largement biaisée, car l'oralité des lettres est... écrite, saisie dans le cadre de conventions épistolaires de composition et, de la sorte, difficilement dissociable des filtres normatifs de sa mise en écriture²⁸. Si l'on ne peut donc les lire comme de simples transcriptions des propos effectivement prononcés, si la tessiture des voix en est largement absente, les lettres médiévales se distinguent toutefois de nombreux autres documents écrits par leurs liens singuliers avec la parole. Parmi les modèles de référence invoqués pour leur composition figure en effet l'épître de Paul et, par conséquent, la Parole divine dont elle est, en dernière instance, le véhicule²⁹. *Sermones in absentia*, les lettres sont également conçues au Moyen Âge comme le substitut d'une conversation entre des correspondants qui ne peuvent se réunir physiquement. Dans cette perspective, les rédacteurs mettent par écrit des paroles fort peu présentes dans d'autres types de documents. Par exemple, alors que l'on ne conserve guère de traces des délibérations du conseil royal pour la monarchie aragonaise avant le XV^e siècle, la correspondance des conseillers avec les rois comporte de nombreux avis qui donnent une représentation en écriture des actes de paroles effectués dans le *consilium regis*. Les correspondances échangées entre les souverains et les princes utilisent par ailleurs abondamment un registre de la conversation qui vient se lover jusque dans les formules figées de salutation. En un mot, écrire une lettre consiste bien à user de normes épistolaires préexistantes, mais c'est également commencer ou continuer à parler avec un interlocuteur. Écrire une lettre s'apparente, selon l'expression éloquente employée par des ambassadeurs du roi de Castille Henri III pour désigner des échanges d'écriture

²³ On emprunte ici le concept à J.L. Austin, *Quand dire c'est faire*, Paris 1970.

²⁴ J.-C. Schmitt, *Individuation et saisie du monde*, in P. Boucheron (dir.), *Histoire du monde au XV^e siècle*, Paris 2009, pp. 769-790.

²⁵ B. Diaz, *L'épistolaire* cit.

²⁶ J. Hayez, *La voix des morts ou la mine de données. Deux siècles et demi d'édition des correspondances privées des XIII^e-XVI^e siècles*, in J. Hayez (dir.), *Le carteggio Datini et les correspondances pratiques des XIV^e-XVI^e siècles*, dossier des «Mélanges de l'École française de Rome: Moyen Âge», 117 (2005), 1, pp. 257-304.

²⁷ A. Farge, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII^e siècle*, Paris 1992; A. Farge, *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle*, Montrouge 2009.

²⁸ S. Péquignot, *Introduction. La parole des rois à la fin du Moyen Âge: les voies d'une enquête*, in «e-Spania», 4 décembre 2007, [En ligne], mis en ligne le 26 janvier 2008. URL: < <http://e-spania.revues.org/index1233.html> >. Consulté le 27 décembre 2009.

²⁹ A. Boureau, *La norme épistolaire, une invention médiévale*, in R. Chartier (dir.), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris 1991, pp. 127-158.

tures au cours de leurs négociations, à *fablar por escripto*, à parler par écrit³⁰. Ce geste polysémique une fois accompli, les lettres peuvent donner lieu à des actes sociaux de parole: comme de nombreuses miniatures en attestent, elles sont montrées, tendues, exhibées parfois, puis lues publiquement ou en secret, mais bien souvent à voix haute et devant une assistance par un officier ou par un messenger qui, selon la définition des juristes médiévaux, se fait alors «lettre vivante»³¹. A l'instar du rolet de théâtre, la lettre, notamment quand elle contient une formule d'accréditation, peut également devenir le support d'une profération, d'une interprétation, d'une performance orale. D'un point de vue général, tandis que plusieurs travaux récents menés sur les formes médiévales de communication politique et symbolique nuancent l'idée d'un recul mécanique de l'usage des rituels au profit du développement des usages de l'écrit³², ces quelques remarques tirées des confins épistolaires incitent donc à ne pas tracer au préalable une ligne de démarcation nette dans l'étude des paroles, des lettres et des gestes, mais plutôt, en tentant ainsi de saisir les conceptions du temps, à s'efforcer de penser ensemble leurs mises en œuvre et en acte³³.

Invitant à redessiner, voir à abolir les frontières du genre épistolaire, suggérant une matière et des pistes d'investigation pour l'histoire conjointe des lettres et des actes de parole qui les accompagnent, ce dossier appréhende aussi les correspondances en tant que pratique sociale et culturelle. Comme le souligne d'emblée I. Lazzarini, les lettres constituent un véritable langage, une grammaire communicative. La maîtrise de ce code est un enjeu qui rassemble, relie les rédacteurs au sein de groupes d'importance variable. Dès avant le *Quattrocento*, aux XII^e et XIII^e siècles, A. Boureau voit dans le succès de l'art épistolaire une «forme emblématique du développement d'une classe moyenne et urbaine d'intellectuels» capables de le dominer³⁴. Plus tard, pour les marchands Datini, les échanges épistolaires supportent un réseau déployé à une échelle extrêmement vaste et, comme le montrent ici L. Frangioni et M. Giagnacovo, font partie intégrante d'une tentative menée pour agir rationnellement sur un monde fort complexe. Dans une tout autre configuration,

³⁰ Lettre de l'évêque de Palencia et du maréchal Diego Fernández à Henri III (12 décembre 1399, Villanueva de Barcarrota): *Otrosi, señor, cras sabado, plaziendo a Dios, començaremos a fablar por escripto en el tracto principal* (éd. L. Suárez Fernández, *Relaciones entre Portugal y Castilla en la época del infante don Enrique (1393-1460)*, Madrid 1960, doc. 25, pp. 124-125).

³¹ D.E. Queller, *The Office of Ambassador in the Middle Ages*, Princeton 1967; J. Merceron, *Le message et sa fiction: La communication par messenger dans la littérature française des XII^e et XIII^e siècles*, Berkeley, Los Angeles et London 1998.

³² Voir notamment K. Oschema, *Zwischen Freundschaft und Nähe im spätmittelalterlichen Burgund. Studien zum Spannungsfeld von Emotion und Institution*, Köln, Weimar, Wien 2006; N. Offenstadt, *Faire la paix au Moyen Âge*, Paris 2007.

³³ Voir en ce sens le programme de recherches du GAHOM 2006-2010, sous la responsabilité de Jean-Claude Schmitt: *Une culture du livre dans une société d'illettrés. Parler, figurer, écrire dans l'Europe médiévale* (< <http://gahom.ehess.fr/document.php?id=601> >, consulté le 27 décembre 2009).

³⁴ Boureau, *La norme épistolaire, une invention médiévale* cit., p. 134.

la correspondance de Bianca Maria Visconti avec des grands, des parents, des affins, des femmes, des humbles et des dévots, révèle, selon N. Covini, la grande diffusion d'un outil omniprésent dans l'exercice du patronage et des procédures d'intercession. Plus tard encore, dans le Paris du XVII^e siècle, les écrivains publics du cimetière des Innocents jouent grâce à la rédaction de très nombreuses lettres le rôle «d'intermédiaires culturels», devenus indispensables au sein d'une société où les compétences d'une partie de la population s'avèrent insuffisantes face à de nouvelles exigences scripturaires³⁵. D'après des perspectives et selon des méthodes très variées, ces travaux font des correspondances un élément d'appréciation déterminant pour comprendre la formation, la délimitation et le fonctionnement de certains groupes sociaux, ainsi que l'ampleur de pratiques fondées sur des échanges d'écritures. Dans bien des cas, l'écriture et l'échange de lettres apparaissent comme des instruments privilégiés dans l'élaboration et l'entretien d'un lien de confiance entre les correspondants, voire, à l'instar de *l'institutio epistolica* étudiée ici par M. Ferrari, un outil d'instruction à distance. Les confins des lettres offrent alors une clef de lecture intéressante pour appréhender les limites des groupes de correspondants, les interfaces entre ceux qui rédigent et ceux qui ne le font pas. Leur étude permet aussi de relativiser la portée de certaines catégories contemporaines transposées pour l'étude des sociétés anciennes. B. Baldi et N. Covini soulignent dans cette perspective l'imbrication, *l'intreccio* manifeste dans les missives entre le "familier" et le "public" ou le "politique", à rebours de l'opposition parfois posée entre ces deux domaines d'un même monde. Dans le sillage de cette relecture critique, l'examen des correspondances par leurs confins constituerait de la sorte un outil supplémentaire pour apprécier l'éventuel déphasage entre pratiques culturelles et groupes socio-professionnels pointé par Roger Chartier dans son approche programmatique des correspondances³⁶. En facilitant l'historicisation des pratiques épistolaires, l'étude *ad limina* des correspondances peut donc contribuer à renouveler la connaissance générale des usages et des enjeux de l'écrit dans les sociétés anciennes ainsi que celle des agencements complexes entre les différents groupes qui les composent.

Parallèlement, ce dossier offre, nous semble-t-il, l'occasion de renforcer ou, le cas échéant, d'ouvrir des voies de comparaison historique et de dialogue historiographique entre l'étude des lettres italiennes et celles du reste de l'Occident. On se contentera ici d'évoquer rapidement quelques éléments plaidant en ce sens à propos d'une monarchie, la couronne d'Aragon, et des correspondances diplomatiques aux XIII^e-XV^e siècles. Dans la couronne d'Aragon, l'accès facile à une production de papier abondante depuis le milieu du XIII^e siècle, la prégnance du notariat et, en Catalogne notamment, d'usages

³⁵ C. Métayer, *Au tombeau des secrets. Les écrivains publics du Paris populaire Cimetière des Saints-Innocents XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris 2000.

³⁶ R. Chartier, *Avant-propos*, in R. Chartier (dir.), *La correspondance* cit., pp. 7-13.

intenses et anciens de l'écrit³⁷, puis le développement de l'écriture en langues vernaculaires et l'importance du commerce international, ont été des éléments déterminants pour le développement de l'outil épistolaire. Les *naturals* de la Couronne participent de la sorte à la grande expansion mise en évidence par A. Petrucci, selon un mouvement qui excède largement les frontières de l'Italie³⁸. La configuration politique joue cependant en ce cas de façon différente. La couronne d'Aragon, qui englobe, à un moment ou à un autre de son existence, les comtés de Catalogne et de Roussillon, les royaumes d'Aragon, de Valence, de Sardaigne et de Corse, de Sicile, de Majorque et, pour une brève période au XV^e siècle, de Naples, est un ensemble composite dans lequel l'usage de l'écrit administratif, à l'instar de la circulation de la parole royale, joue en effet un rôle déterminant pour la cohésion générale³⁹. Pour toutes ces raisons, mais aussi parce que la pratique de l'enregistrement devient progressivement de règle à partir de la deuxième moitié du XIII^e siècle dans les chancelleries du roi, de ses grands officiers et des *universitates* urbaines, également parce que de très nombreuses archives ont été conservées dans un état remarquable, le matériel sur lequel fonder une analyse des lettres est considérable. Il demeure néanmoins sans doute moindre et moins varié – peu de lettres de marchands nous sont parvenues – que dans l'Italie du *Quattrocento*. Plusieurs éditions partielles des correspondances royales conservées à l'Archivo de la Corona de Aragón et de celles des ambassadeurs de la ville de Barcelone avec le *Consell* de la cité donnent une première idée de la richesse de ces fonds⁴⁰, dont la plupart sont encore inédits. Ces lettres en partie comparables à celles de l'Italie du *Quattrocento* ont été utilisées et appréhendées dans de très nombreuses études, mais sans que l'objet «lettres» ou ses usages ne retiennent autant l'attention. Prenons l'exemple des lettres émises par la monarchie. Les correspondances royales internes comme celles avec l'étranger ont tout d'abord été et continuent à être mises à profit comme une «mine» de renseignements dans un très grand nombre de travaux éclairant le fonctionnement institutionnel et administratif de la Couronne, la vie de cour, ou bien encore les relations des rois avec d'autres princes⁴¹. Plusieurs études sur la chancellerie et sur les ar-

³⁷ A.J. Kosto, *Making Agreements in medieval Catalonia: Power, Order, and the Written Word, 1000-1200*, Cambridge 2001; M. Zimmermann, *Écrire et lire en Catalogne: IX^e-XII^e siècles*, Madrid 2003.

³⁸ Petrucci, *Scrivere lettere* cit.

³⁹ Pour des approches de synthèse, voir T.N. Bisson, *Història de la Corona d'Aragó a l'Edat Mitjana*, Barcelone 1988 (trad. catalane de M. Vilalta, d'après *The medieval Crown of Aragon. A Short History*, Oxford 1986); M.Á. Ladero Quesada, *El ejercicio del poder real en la Corona de Aragón: instituciones e instrumentos de gobierno (siglos XIV y XV)*, in « En la España medieval », 17 (1994), pp. 31-93; E. Belenguier et F.V. Garín (éd.), *La Corona de Aragón siglos XII-XVIII*, Valencia 2006.

⁴⁰ Voir notamment P. Bofarull y Mascaró (dir.), *Colección de Documentos inéditos del Archivo General de la Corona de Aragón*, Barcelone 1847- (52 volumes parus); J.M. Madurell Marimon, *Mensajeros barceloneses en la corte de Nápoles de Alfonso V de Aragón 1435-1458*, Barcelona 1963.

⁴¹ Pour plus de détails sur cette bibliographie, voir S. Péquignot, *Pouvoir royal et sociétés dans la couronne d'Aragon, XIII^e-XV^e siècles. Un essai de lecture historiographique (1990-2006)*, in

chives royales ont analysé les conditions de production et de conservation des lettres, ainsi que, dans une moindre mesure, leurs usages⁴². D'un point de vue plus proche de celui du dossier, F. Gimeno Blay a, dans le cadre d'une *historia de la cultura escrita* en plein essor en Espagne, mis en évidence le développement sous Pierre IV d'Aragon (1336-1387) de nouvelles possibilités d'exercice du pouvoir grâce à une utilisation plus intense et plus variée de l'écrit qu'auparavant⁴³. Aux côtés des sermons du roi, de ses livres, de ses ordonnances et de son *Llibre*, les lettres de Pierre IV figurent en bonne place, et se caractérisent notamment par une présence accrue des marques autographes qui les rapprochent de celles émises par les autres souverains contemporains. P. Corrao souligne de son côté l'importance de l'utilisation de l'écrit et, partant, des lettres, dans la cohésion d'une «monarchie composite», qui favorise la diffusion d'un modèle graphique calqué sur celui de la chancellerie⁴⁴. D'autre part, l'existence de milliers de lettres de la reine Yolant de Bar offre, comme a commencé à le révéler C. Ponsich⁴⁵, un corpus remarquable pour des études de réseaux de correspondance épistolaire comparables à celles menées pour l'Italie du *Quattrocento*. La pratique récurrente de la délégation de pouvoir au gré de lieutenances et de procurations diverses confiées à des grands officiers, à des membres de la famille royale ou à des reines, fournit également des témoignages précieux sur l'usage nécessaire de la lettre au sein de la monarchie, comme a pu le montrer Alexandra Beauchamp dans sa thèse sur la lieutenance de l'infant Pierre d'Aragon en 1356-1357⁴⁶. En dépit des études exist-

«En la España Medieval», 30 (2007), pp. 381-432 (< <http://revistas.ucm.es/ghi/02143038/articulos/ELEMO707110381A.PDF> >).

⁴² Aux références indiquées *ibid.*, pp. 390-391, il faut désormais ajouter C. López Rodríguez, *Orígenes del Archivo de la Corona de Aragón (en tiempos, Archivo Real de Barcelona)*, in «Hispania», 67 (2007), pp. 413-454 et R. Conde y Delgado de Molina, *Reyes y archivos en la Corona de Aragón: siete siglos de reglamentación y praxis archivística (siglos XII-XIX)*, Zaragoza 2008.

⁴³ F.M. Gimeno Blay, *Escribir, reinar. La experiencia gráfico-textual de Pedro IV el Ceremonioso (1336-1387)*, Madrid 2006. L'essor de l'histoire de la culture écrite est plus visible encore en Espagne pour les XVI^e et XVII^e siècles, voir notamment les travaux de Fernando Bouza, Antonio Castillo Gómez et Diego Navarro Bonilla.

⁴⁴ P. Corrao, *Stati regionali e apparati burocratici nella Corona d'Aragona (sec. XIV e XV)*, in R. Narbona Vizcaíno (éd.), *La Mediterrània de la Corona d'Aragó, segles XIII-XVI. VII Centenari de la Sentència arbitral de Torrellas, 1304-2004. XVIII Congrés d'Història de la Corona d'Aragó (València, 2004)*, València 2005 (2 voll.), t. II, pp. 99-143.

⁴⁵ Voir notamment C. Ponsich, *Violant de Bar (1365-1431). Ses liens et réseaux de relations par le sang et l'alliance*, in *Reines et princesses au Moyen Age, actes du 5^e colloque international de Montpellier, Université Paul Valéry, 24-27 novembre 1999*, Montpellier 2001 («Les Cahiers du C.R.I.S.I.M.A.»), vol. I, pp. 233-276; C. Ponsich, *De la parole d'apaisement au reproche. Un glissement rhétorique du conseil ou l'engagement politique d'une reine d'Aragon ?*, in S. Hirl-Wouts et S. Péquignot (dir.), *La parole des rois. Couronnes d'Aragon et de Castille (XIII^e-XV^e siècles)*, dossier des «Cahiers d'études hispaniques médiévales», 31 (2008), pp. 81-117, avec une ample bibliographie.

⁴⁶ A. Beauchamp, *Gouverner la couronne d'Aragon en l'absence du roi: la lieutenance générale de l'infant Pierre d'Aragon (1354-1355)*, thèse soutenue le 14 novembre 2005 à l'université Michel de Montaigne Bordeaux 3; voir également T. Earenfight, *Political Culture and political Discourse in the Letters of Queen María de Castilla*, in «Corónica: A Journal of Medieval Spanish Language and Literature», 32 (2003), 1, pp. 132-152 et, plus généralement, T. Earenfight (éd.), *Queenship and Political Power in Medieval Spain*, Ashgate 2005.

tantes, dont on a cité ici seulement quelques exemples significatifs, les lettres et les correspondances royales demeurent néanmoins largement sous-exploitées pour la Couronne au regard du potentiel documentaire disponible. Le constat s'avère plus criant encore pour les villes de la Couronne, notamment de Catalogne. En dépit de très nombreuses lettres conservées en original ou bien sous forme de copies dans les registres des *Consells*, en dépit également d'une très riche historiographie urbaine, la pratique des correspondances n'a pas donné lieu à des études aussi approfondies que pour la France ou, plus encore, pour l'Empire. Ce dossier et, de façon plus générale, les travaux menés sur les lettres italiennes s'avéreront en ce sens certainement très utiles, tandis qu'en retour une connaissance plus approfondie des pratiques épistolaires dans la monarchie aragonaise des XIII^e-XV^e siècles apporterait un élément déterminant pour une meilleure appréciation des modifications engendrées par son installation à Naples dans les années 1440.

La réunion d'articles consacrés aux confins de lettres italiennes très variées suggère enfin une dernière possibilité: celle de transposer l'expérience comparatiste à une échelle plus vaste, mais sur une même typologie documentaire. Les correspondances des ambassadeurs avec leurs mandataires fournissent de ce point de vue un bel observatoire, dont l'étude contribuerait sans doute à apporter des éléments de mise en perspective à la singularité italienne en la matière. Esquignons quelques pistes. Ici aussi, le décalage historiographique est grand entre les correspondances italiennes conservées dans les *carteggi* et celles composées par les représentants des rois et des princes d'Occident. Ce phénomène s'explique largement par l'état inégal de la conservation des sources. Au Portugal comme en Castille, on ne conserve pour la période antérieure à 1450 que quelques lettres d'ambassadeurs; et elles ne sont guère plus nombreuses pour la France⁴⁷. De même, encore à la fin du XV^e siècle, Cristina Lutter souligne de ce point de vue la différence saisissante entre l'abondance des *dispacci* vénitiennes et la parcimonie des archives impériales de Maximilien⁴⁸. Mais les fonds ne sont pas toujours aussi pauvres. Le royaume d'Angleterre, le duché de Bourgogne, la couronne d'Aragon ont laissé des ensembles de lettres d'ambassadeurs et, plus généralement, de correspondances, assez considérables. Comme les diplomaties de ces puissances ont fait l'objet d'études récentes⁴⁹, une approche comparée des lettres d'ambassadeurs

⁴⁷ Je développerai ce point dans *Figure et normes de comportement des ambassadeurs*, cité dans note 19.

⁴⁸ C. Lutter, *Politische Kommunikation an der Wende vom Mittelalter zur Neuzeit. Die diplomatischen Beziehungen zwischen der Republik Venedig und Maximilian I (1495-1508)*, Wien-München 1998.

⁴⁹ Pour l'Angleterre, voir notamment A. Reitemeier, *Aussenpolitik im Spätmittelalter: die diplomatischen Beziehungen zwischen dem Reich und England, 1377-1422*, Paderborn 1999; P. Chaplais, *English Diplomatic Practice in the Middle Ages*, London-New York 2003; K. Plöger, *England and the Avignon Popes. The Practice of Diplomacy in Late Medieval Europe*, London 2005; pour la Bourgogne C. de Borchgrave, *Diplomaten en diplomatie onder hertog Jan sonder Vrees: impact op de Vlaamse politieke situatie*, Courtrai-Heule 1992 et A.B. Spitzbarth, *Ambassades et ambassadeurs de Philippe le Bon, troisième duc de Valois de Bourgogne (1419-1467)*,

à l'échelle européenne devient envisageable, à l'image de ce qui a récemment été engagé pour les correspondances entre souverains, princes et cités-États⁵⁰. Cela permettrait ainsi de pallier un manque dans l'historiographie dénoncé il y a déjà plus de vingt ans par Jürgen Petersohn⁵¹, de mesurer plus précisément des différences qui sont parfois plus de degré que de nature, de mieux saisir, enfin, les contours spécifiques de la *koyne* épistolaire italienne et, en creux, de faire ressortir les soubassements d'une culture diplomatique commune qui excède les confins de la seule Italie, puise dans des modèles de comportement curiaux, se fonde sur une documentation partout reconnaissable et s'appuie sur un droit des gens implicitement reconnu de tous.

Au terme de cette lecture subjective, on espère par conséquent avoir suggéré combien prendre les confins pour objet, c'est toujours aussi, un peu, éveiller des curiosités nouvelles, inviter à aller regarder ce qui se passe dans d'autres confins, mais aussi au-delà de la frontière, qu'elle soit typologique, documentaire, sociale ou territoriale.

Stéphane Péquignot
École pratique des hautes études - Paris
stephane.pequignot@ephe.sorbonne.fr

thèse soutenue à l'université de Lille III, 2007; pour la couronne d'Aragon, S. Péquignot, *Au nom du roi* cit.

⁵⁰ D. Aigle et P. Buresi (dir.), *Les échanges diplomatiques Orient et Occident latins, Occident musulman* = «Orientale Moderno», 86 (2008), 1; D. Aigle et S. Péquignot (dir.), *La correspondance entre souverains, princes et cités-États. Approches croisées entre l'Orient musulman, l'Occident latin et Byzance (XIII^e-XVI^e siècles)*, Turnhout (à paraître en 2010).

⁵¹ J. Petersohn, *Ein Diplomat des Quattrocento. Angelo Geraldini (1422-1486)*, Tübingen 1985; J. Petersohn, *Diplomatische Berichte und Denkschriften des päpstlichen Legaten Angelo Geraldini aus der Zeit seiner Basel-Legation (1482-1483)*, Stuttgart 1987.